Formulaire de participation

Formulaire pouvant aussi être rempli en ligne :
https://associationbaptiste.org/u/ssol

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....

COURRIEL : .....

TÉLÉPHONE (facultatif) : .....

JE PARTICIPE AUX SOUTIENS SOLIDAIRES

MONTANT : ..... € ..... CHF

FRÉQUENCE :
- ☐ Virement mensuel
- ☐ Virement trimestriel
- ☐ Don annuel

DURÉE :
- ☐ Un an
- ☐ Un an renouvelable jusqu'à ma libre décision d'arrêter

À envoyer à

Mme Brigitte Caspar
15 rue Rehland
68920 Wintzenheim

soutienssolidaires@associationbaptiste.org

COORDONNÉES BANCAIRES

POUR LA FRANCE

Titulaire du compte :
Union Évangélique Églises Baptistes de France

IBAN :
FR76 3000 3013 1400 1500 1280 693

BIC :
SOGEFRPP

POUR LA SUISSE

Titulaire du compte :
Union Évangélique d'Églises Baptistes de Suisse Romande

IBAN :
CH37 0079 0016 9127 0006 2

BIC :
KBBECH22XXX

POUR LA BELGIQUE

Titulaire du compte :
Association évangélique d'Églises Baptistes de Belgique ASBL

IBAN :
BE59 1450 5391 9026

BIC :
GEBA BE BB

Avec nos remerciements !

Association baptiste

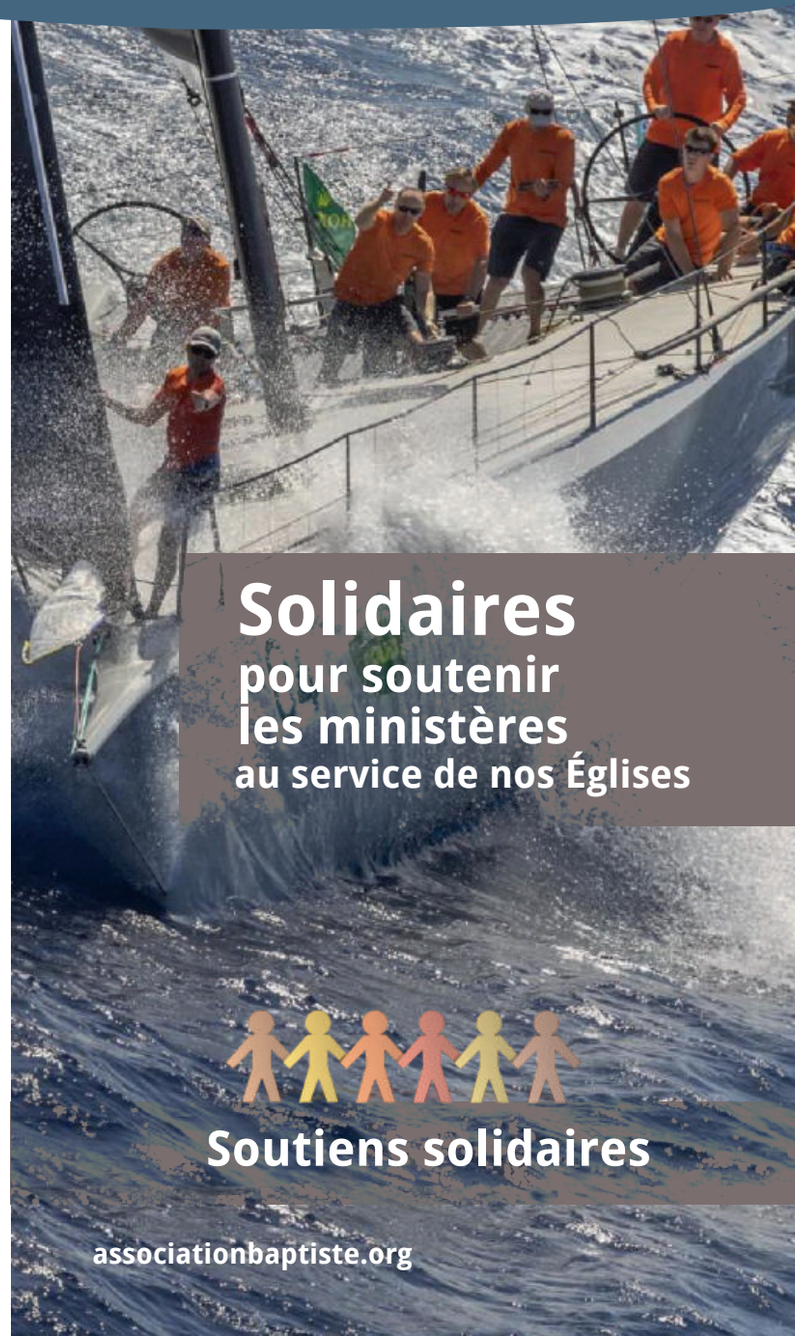

Solidaires

pour soutenir les ministères au service de nos Églises

Soutiens solidaires

associationbaptiste.org

Lors de l'AG 2015 de l'AEEBLF, une initiative de solidarité a été initiée en vue du soutien de certains ministères en situation d'urgence. Elle proposait à des membres de nos Églises d'unir leurs efforts par un engagement de 20 € par mois.

Ainsi sont nés les « Soutiens Solidaires ». Trois ministères ont pu se prolonger grâce à ces engagements personnels.

Depuis, d'autres besoins ont vu le jour :

Certains pays peuvent nous envoyer des **missionnaires**, qualifiés et formés, mais leur soutien financier est temporaire et il est de notre responsabilité de le poursuivre ou de le compléter.

Certaines petites Églises souhaitent franchir le pas d'un **premier ministère pastoral**. Mais elles n'ont pas, d'emblée, la capacité à financer en totalité cette avancée, pourtant nécessaire.

Plusieurs **implanteurs** dépendent du soutien de personnes ou d'Églises pour la rémunération de leur ministère. Nous ne voulons pas laisser dans le besoin ceux dont le cercle de donateurs est moins étoffé.

Pour faire face à ces besoins, le Conseil de l'AEEBLF souhaite encourager et élargir la solidarité par les dons individuels en faveur de ministères au sein de l'AEEBLF.

Nous espérons que le fonds « Soutiens Solidaires » perdurera et s'accroîtra pour accompagner la croissance de nos Églises.

pour soutenir les ministères
au service de nos Églises

Ensemble,
participons au soutien de 7 ministères

Objectif 2019

OBJECTIF :
180 soutiens à 20 € par mois

étapes

1 Décider
de votre soutien

2 Mettre en place
votre prélèvement automatique

3 Remplir
votre formulaire d'engagement

Des nouvelles trimestrielles seront communiquées.

Merci à ceux qui renouvellent leur soutien de remplir un nouveau formulaire.